

Ateliers de prévention

Documentation sur l'offre

Entreprises
Berne, 2023



Sommaire

Sommaire	2
Avant-propos	4
I. Swiss cheese model	5
1. Présentation	5
2. Recommandations concernant l'organisation	6
II. La maison sûre	7
1. Présentation	7
2. Installation	8
3. Recommandations organisationnelles pour «La maison sûre»	8
III. Do it yourself – Pour bricoler et jardiner en toute sécurité	9
1. Présentation	9
2. Recommandations organisationnelles pour «Do it yourself – Pour bricoler et jardiner en toute sécurité»	10
IV. Fabriquer sa propre caisse en bois	11
1. Présentation	11
2. Recommandations organisationnelles pour «Fabriquer sa propre caisse en bois»	12
V. Un faux pas, et c'est la chute!	13
1. Présentation	13
2. Recommandations organisationnelles pour «Un faux pas, et c'est la chute!»	14
VI. Nos mains sont géniales!	15
1. Présentation	15
2. Recommandations organisationnelles pour «Nos mains sont géniales!»	16
VII. Vive les vacances! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion	17
1. Présentation	17
2. Recommandations organisationnelles pour «Vive les vacances! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion»	18
VIII. Prêt pour la rando?	19
1. Présentation	19
2. Recommandations organisationnelles pour «Prêt pour la rando?»	20
IX. Simulateur de voiture	21
1. Présentation	21
2. Recommandations organisationnelles pour le simulateur de voiture	22
X. Ne vous laissez pas distraire (avec simulateur de voiture)	23
1. Présentation	23

2. Recommandations organisationnelles pour «Ne vous laissez pas distraire»	24
XI. Simulateur de vélo électrique	25
1. Présentation	25
2. Recommandations organisationnelles pour le simulateur de vélo électrique	25
XII. Les têtes intelligentes se protègent	26
Crash test casque cycliste – Démonstration de l’effet protecteur du casque cycliste	26
XIII. Les jeunes en formation sont notre avenir !	27
1. Présentation	27
2. Recommandations organisationnelles pour l’offre pour les jeunes en formation	28
3. Liste de tarifs pour l’offre pour les jeunes en formation	28
XIV. Engins tendance: la mobilité électrique est-elle dangereuse?	29
1. Présentation	29
2. Recommandations organisationnelles pour «Engins tendance: la mobilité électrique est-elle dangereuse?»	30
XV. Boire ou conduire, il faut choisir	31
1. Présentation	31
2. Recommandations organisationnelles pour «Boire ou conduire, il faut choisir»	32
XVI. Priorité et autres règles de la circulation routière	33
1. Présentation	33
2. Recommandations organisationnelles pour «Priorité et autres règles de la circulation routière»	34
XVII. Maquette de démonstration de roulis	35
Module complémentaire aux ateliers de prévention	35
XVIII. Sécurité grâce à la visibilité	36
1. Présentation	36
XIX. Remorque ceinture de sécurité	37
1. Présentation	37
2. Recommandations organisationnelles pour la remorque ceinture de sécurité	37
XX. Tarifs et contact	38
Liste de tarifs	38
Contact	38

Avant-propos

Pour soutenir les entreprises dans leurs efforts de prévention des accidents non professionnels (ANP), le BPA leur offre, à des tarifs modestes, différents ateliers de prévention complétés par des présentations PowerPoint et des films. Cette documentation présente les différents thèmes proposés, les recommandations organisationnelles ainsi qu'un aperçu des coûts.

Nos ateliers de prévention traitent exclusivement des accidents non professionnels dans la circulation routière, le sport, l'habitat et les loisirs. Les panneaux et le matériel de démonstration se prêtent à de multiples usages et offrent un cadre intéressant aux ateliers de prévention.

Sur les pages suivantes, chaque présentation est décrite en détail. Nous aimerions ainsi vous aider à choisir celle qui correspond le mieux au but que vous poursuivez. Avant le début de la campagne projetée, nous vous invitons, sur demande, à venir découvrir l'une de nos présentations ANP dans une autre entreprise.

Organisation

Nos présentations thématiques ont lieu dans toute la Suisse. Il est donc préférable de réserver à l'avance les éléments que vous souhaitez.

Réservation

N'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone (+41 31 390 22 66) ou par e-mail (t.iseppi@bpa.ch), si vous souhaitez bénéficier de notre offre pour les entreprises. Le/la conseiller/ère compétent(e) se fera un plaisir de vous renseigner.

Nous vous remercions de votre engagement pour la prévention des accidents et nous réjouissons de pouvoir vous soutenir lors d'une future campagne ANP dans votre entreprise.

Votre BPA

I. Swiss cheese model

1. Présentation

Abordez la prévention des accidents sous un autre angle: le «Swiss cheese model», ou modèle du fro-mage suisse, montre aux participants qu'il n'en faut que très peu pour qu'un accident se produise et qu'une seule mesure ne suffit pas à l'éviter.

En petits groupes, les participants élaborent des mesures possibles et nécessaires pour prévenir les accidents en tenant compte des aspects organisationnels, techniques et personnels. Chaque groupe présente ensuite ses résultats et insère une tranche de fromage dans le modèle.

Durée

50 minutes

Nombre de participants

15 personnes

Espace nécessaire

Salle de réunion (ou espace extérieur protégé des intempéries) pour 15 à 20 personnes

Éléments complémentaires

- Modèle du fromage suisse
- Brochures d'information sur la prévention des accidents



2. Recommandations concernant l'organisation

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 15 à 20 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Déroulement

Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du BPA. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 15 à 20 personnes au maximum.

II. La maison sûre

1. Présentation

Grâce à notre présentation thématique «La maison sûre», nous montrons à vos collaborateurs comment désamorcer ou éviter les endroits dangereux. Lorsqu'on les découvre, il est généralement déjà trop tard.

Les deux pièces reconstituées (cuisine et salle de bain) donnent à vos collaborateurs l'occasion de débusquer eux-mêmes de nombreuses sources de danger. Par la suite, ils effectueront ensemble une évaluation de chaque pièce et mettront en lumière les bons et les mauvais exemples.

Notre matériel d'exposition et d'information offre un cadre intéressant et instructif à la campagne ANP de votre entreprise.

Un concours ayant trait au thème abordé fait partie de la présentation thématique. Les prix à gagner sont offerts par le BPA. De plus, tous les visiteurs reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité.

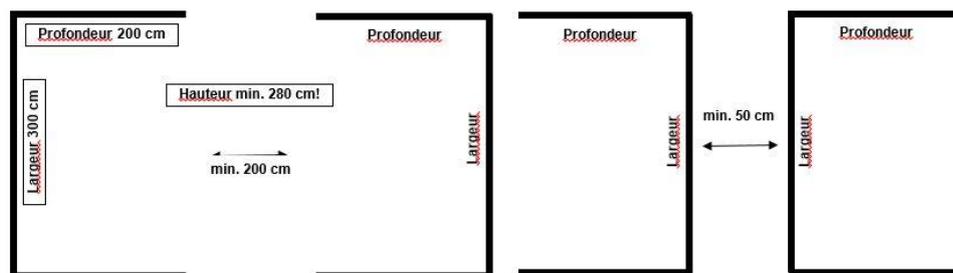
Éléments complémentaires

- Matériel de démonstration et de décoration divers (voir illustrations)
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents



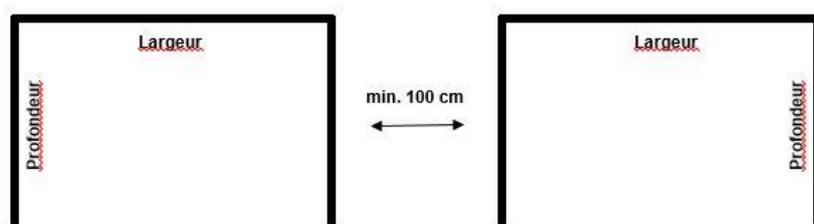
2. Installation

- Deux éléments (cuisine et salle de bain) indépendants de l 300 x h 280 x p 200 cm chacun
- Durée: montage environ 4 h, démontage environ 3 h, effectués par le personnel spécialisé du BPA



Face à face

Dos à Dos



Côte à côte

Locaux

- Des locaux facilement accessibles sont nécessaires (p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation).
- La présentation «La maison sûre» ne peut avoir lieu que dans des locaux fermés.
- La surface de montage doit être plane et propre.

Espace requis pour le matériel d'exposition

Au moins 50 m²

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.

3. Recommandations organisationnelles pour «La maison sûre»

«La maison sûre» est composée de deux pièces, une cuisine et une salle de bain, où de nombreux dangers guettent. Le montage terminé, ces locaux ressemblent à une vraie cuisine et une vraie salle de bain. Les collaborateurs de votre entreprise sont chargés, par petits groupes (max. 20 personnes), de découvrir les dangers cachés ou les bonnes mesures préventives. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Le personnel doit être réparti en groupes de 20 personnes **au maximum**.

III. Do it yourself – Pour bricoler et jardiner en toute sécurité

1. Présentation

Perceuse sans fil, perceuse à percussion, meuleuse d'angle, nettoyeur haute pression, scie sauteuse ou circulaire: dans le commerce, de tels outils sont disponibles à des prix de plus en plus avantageux, ce qui permet à des personnes inexpérimentées de bricoler. Les dangers sont toutefois souvent sous-estimés. Les accidents lors de travaux de jardinage avec un taille-haie, un coupe-bordures, une tondeuse à gazon, un nettoyeur haute pression, voire avec une scie circulaire ou une tronçonneuse ont souvent de graves conséquences.

L'exposé de 60 minutes environ, enrichi d'une présentation PowerPoint aide vos collaborateurs à éviter les accidents grâce à de précieux conseils de sécurité. Les outils apportés, dont une démonstration d'utilisation est réalisée pour une partie d'entre eux, offrent à la présentation le cadre d'un petit atelier de bricolage.

D'importantes informations et conseils de sécurité sur les outils de bricolage et de jardinage les plus courants complètent la présentation PowerPoint. En outre, les auditeurs sont initiés au disjoncteur différentiel, qui est présenté de manière impressionnante au moyen d'un kit de démonstration. Notre matériel d'exposition et d'information offre un cadre intéressant et instructif à la campagne ANP de votre entreprise.

Un concours ayant trait au thème abordé fait partie de la présentation thématique. Les prix à gagner sont offerts par le BPA. De plus, tous les visiteurs reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité.

Éléments complémentaires

- Divers outils de bricolage et de jardinage, équipements de protection, établi, boîtiers et kit de démonstration sur la protection différentielle
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour «Do it yourself – Pour bricoler et jardiner en toute sécurité»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Do it yourself – pour bricoler et jardiner en toute sécurité» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Au minimum 600 à 800 cm x 250 cm (environ 16 à 20 m²). Les outils apportés doivent pouvoir être présentés sur deux à trois tables.

Déroulement

Le thème est présenté par un(e) conférencier/ère du BPA. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

IV. Fabriquer sa propre caisse en bois

1. Présentation

Dans cet atelier, il faut mettre la main à la pâte! Les participants doivent scier, percer et poncer. Répartis en groupes, ils doivent tout d'abord se poser certaines questions de base.

Niveau personnel: Quelles sont les conditions à remplir pour faire du bricolage à la maison?

Préparation du travail: De quel matériel et de quels outils aurai-je besoin?

Technique: Avantages et inconvénients des appareils électriques avec ou sans fil

Les différents groupes présentent ensuite les résultats de leur travail et l'animateur complète si nécessaire.

Après avoir reçu les principales informations concernant les EPI (équipements de protection individuelle) et les modes d'emploi, les participants se voient remettre le matériel nécessaire à la fabrication d'une caisse en bois.

Les EPI (protection auditive et lunettes de protection) sont bien entendu mis à la disposition des participants, qui peuvent ensuite créer leur propre caisse en bois sur des plans de travail entièrement équipés. Ils utilisent pour ce faire diverses machines et outils (perceuse à colonne, scie sauteuse, scie à chantourner, perceuse sans fil, visseuse sans fil, outils multifonctions et outils à main).

Pour travailler en toute sécurité, divers modèles et patrons sont mis à disposition. Pour finir, les points les plus importants sont répétés. En somme, c'est un atelier hors normes qui vous attend!

Éléments complémentaires

Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour «Fabriquer sa propre caisse en bois»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 15 à 20 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Déroulement

Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du BPA. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

Remarque

Les coûts de matériel ne sont pas compris.

V. Un faux pas, et c'est la chute!

1. Présentation

Les chutes, qui représentent le type d'accidents le plus fréquent, ont très souvent lieu à la maison, tout comme la plupart des accidents. A travers notre présentation thématique, nous montrons à vos collaborateurs où se cachent les dangers de chute les plus importants, notamment les sources de faux pas.

Lors de travaux en groupes, les participants élaborent des stratégies simples, précieuses et aisément applicables afin d'éviter les chutes. Une présentation PowerPoint et de brèves séquences vidéo viennent compléter notre exposé. L'objectif: moins de chutes et donc moins d'absences dans votre entreprise. Notre présentation thématique «Un faux pas, et c'est la chute!» montre les principaux dangers de chute dans l'habitat, à l'extérieur et dans d'autres situations.

Un concours original pointe du doigt avec humour les endroits dangereux et les comportements à risque ainsi que les mesures de prévention correspondantes. Des prix en lien avec la thématique et fournis par le BPA peuvent être remportés. Des exercices pratiques simples portant sur l'adresse, l'équilibre, la force, le renforcement des articulations et de la musculature – qui représentent autant de facteurs de prévention des chutes importants – complètent la présentation, un corps sain et fort étant moins exposé aux blessures.

Pour terminer, tous les participants reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité.

Panneaux thématiques

8 images à dérouler (dimensions: l 85 x h 200 cm chacune) comportant des caricatures traitant des dangers de chute les plus fréquents dans et autour de l'habitat, et donnant des conseils de prévention. Les visiteurs se reconnaissent souvent dans les situations illustrées avec humour.



Éléments complémentaires

- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents
- Tableau de conférence

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.

2. Recommandations organisationnelles pour «Un faux pas, et c'est la chute!»

Locaux

Salle de conférence ou de formation pouvant accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Un faux pas, et c'est la chute!» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Nous avons besoin de suffisamment de place pour 4 groupes de travail et 8 images à dérouler, qui peuvent être placées le long des murs ou librement dans les locaux.

Déroulement

La présentation dure 50 minutes environ et comporte un exposé ainsi que des travaux en groupes, complétés par une présentation PowerPoint et de brèves séquences vidéo. Le thème est présenté par un(e) conférencier/ère du BPA. Les visiteurs parcourent ensuite l'exposition et discutent des 8 situations de chute en remplissant la feuille du concours.

Pour terminer, tous les visiteurs reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

VI. Nos mains sont géniales!

1. Présentation

Nous les utilisons sans cesse: en cuisine, pour l'hygiène corporelle, sur le chemin du travail et dans le cadre professionnel ainsi que pour faire du sport; mais réalisons-nous vraiment à quel point nos mains sont importantes?

La présentation thématique «Nos mains sont géniales!» permet aux participants de s'en rendre compte. Ces derniers font l'expérience du toucher en introduisant leurs mains dans des «boîtes mystère». Un film montre la rapidité avec laquelle nous pouvons nous blesser au niveau des mains. Les participants sont ensuite invités à classer des objets du quotidien dans deux catégories: dangereux ou inoffensif. En outre, les dangers pour les mains sont signalés lors de la présentation de trois appareils électriques de loisirs et de cuisine.

Pour terminer, des mesures permettant d'éviter les coupures et autres blessures aux mains sont élaborées dans un jeu de questions-réponses. Un concours relatif au thème avec de superbes prix à la clé motive encore davantage les personnes à participer.

Éléments complémentaires

- «Boîtes mystère»
- Tableaux de conférence
- Appareils électriques et de cuisine
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour «Nos mains sont géniales!»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Nos mains sont géniales» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

16 à 20 m²

Déroulement

Le thème est présenté par un(e) conférencier/ère du BPA. Puis, les visiteurs parcourent l'exposition en remplissant la feuille du concours. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

VII. Vive les vacances! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion

1. Présentation

Cet atelier montre aux participants ce à quoi ils doivent faire attention lorsqu'ils préparent leurs vacances pour partir en toute sécurité, en se basant sur trois catégories de vacances typiques. Les participants sont répartis en trois groupes. Chaque groupe présente ensuite ses résultats au reste des participants, à l'aide d'un tableau de conférence.

Le groupe n° 1 passe ses vacances en Suisse. Au programme: une randonnée en montagne suivie de grillades. Ici, l'aspect sécuritaire doit être pris en compte tant pour la randonnée que pour le barbecue.

Le groupe n° 2 part en vacances en voiture/camping-car. En quoi consistent les préparatifs? Comment atteindre sa destination en toute sécurité? A quoi faut-il faire attention lors des baignades de soleil?

Le groupe n° 3 s'envole pour un pays lointain. Là aussi, la prudence est de mise: la destination choisie est-elle sûre? De quels documents de voyage a-t-on besoin? Quels sont les vaccins obligatoires? Qu'en est-il de l'assistance médicale dans ce pays? Que faire en cas d'urgence? A quoi faut-il faire attention lors des vols long-courriers? Pour finir: quelles sont les règles comportementales du pays visité? Autant de questions auxquelles les participants de ce groupe devront répondre.

Éléments complémentaires

Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour «Vive les vacances! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Déroulement

Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du BPA. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

VIII. Prêt pour la rando?

1. Présentation

La Suisse est une nation de randonneurs. La beauté de la nature et la majesté des montagnes, sans compter de bonnes infrastructures: autant de facteurs qui ont fait de la randonnée un sport à la mode. Un Suisse sur deux se ressourçe désormais régulièrement dans l'air pur des montagnes. Mais tous ces randonneurs sont-ils suffisamment équipés? L'itinéraire choisi correspond-il à leur forme physique? La randonnée n'est en effet pas une promenade de santé.

Vos collaborateurs sont-ils prêts pour la rando?

Pour notre randonnée virtuelle, les participants n'auront besoin ni de chaussures de marche ni d'une bonne condition physique. Dans le cadre d'un travail en groupes, ils se pencheront sur la planification et la réalisation d'une randonnée, mais également sur l'équipement nécessaire. Ils apprendront à évaluer un itinéraire en fonction de leurs capacités et découvriront ce à quoi il faut veiller en cours de route.

Tout ceci bien évidemment sans accident et avec un petit en-cas à la clé. Une courte vidéo leur présentera le mémo de la rando, un instrument de planification.

Éléments complémentaires

- Cartes topographiques
- Tableaux de conférence
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour «Prêt pour la rando?»

Locaux

Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Prêt pour la rando?» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Un espace pouvant accueillir 4 groupes de travail est nécessaire.

Déroulement

L'exposé et le travail en équipes durent 50 minutes. Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du BPA. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

IX. Simulateur de voiture

1. Présentation

Les simulations de conduite à image réelle suivantes peuvent être effectuées:

- **Ne vous laissez pas distraire:** Comme son nom l'indique, c'est la distraction au volant qui est au cœur du sujet.
- **Identification des dangers et test de réactivité:** Une bonne réactivité et une bonne pression sur les freins sont décisifs. Ces deux facteurs peuvent être mesurés et évalués grâce à ce simulateur.
- **Simulation des effets de l'alcool:** Dans quelle mesure la consommation d'alcool influence-t-elle ma conduite? L'évaluation par le biais du simulateur vous donne la réponse. La nouvelle unité de mesure (mg/l d'air expiré) est bien entendu prise en compte.

Le simulateur de conduite peut être réservé lors d'une présentation thématique ou pour un stand d'information, sous les instructions d'un(e) collaborateur/trice du BPA.

Éléments complémentaires

Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour le simulateur de voiture

Locaux

Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 15 personnes (chaises en formation concert).

Le simulateur ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²)

Déroulement

Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du BPA. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Le personnel doit être réparti en groupes de 15 personnes au maximum.

X. Ne vous laissez pas distraire (avec simulateur de voiture)

1. Présentation

L'accidentalité routière est d'abord brièvement présentée aux participants; l'accent est mis sur les dangers de la distraction au volant, diapositives à l'appui. Une partie des participants regarderont ensuite un film sur le sujet (si nécessaire avec des écouteurs pour ne pas être dérangés). Les autres participants prendront le volant de notre simulateur de voiture pour effectuer un trajet ou deux. Ils seront distraits par leur téléphone portable et le GPS, ce qui les empêchera généralement de freiner à temps. Le temps de réaction et la pression exercée sur la pédale de frein seront mesurés et représentés sous forme graphique. Lors du second trajet, les participants parviennent souvent à s'arrêter avant l'obstacle car ils sont moins distraits et exercent suffisamment de pression sur la pédale de frein. Les participants changent ensuite de poste.

Pour finir, on récapitulera l'influence de la distraction sur la conduite et comment éviter de se laisser distraire.

Éléments complémentaires

Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour «Ne vous laissez pas distraire»

Locaux

Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 15 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Ne vous laissez pas distraire» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²)

Déroulement

Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du BPA. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Le personnel doit être réparti en groupes de 15 personnes au maximum.

XI. Simulateur de vélo électrique

1. Présentation

La base du simulateur est un vélo électrique à enjambement bas. La simulation porte surtout sur la vitesse, qui peut facilement atteindre 45 km/h. La vitesse élevée a-t-elle une influence sur la réactivité et en particulier sur la distance de freinage? Les participants peuvent en faire l'expérience, sans danger bien sûr.

Le simulateur de vélo électrique peut actuellement être réservé pour un stand d'information (éventuellement avec «Les têtes intelligentes se protègent»).

Éléments complémentaires

Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.

2. Recommandations organisationnelles pour le simulateur de vélo électrique

Locaux

Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 15 personnes (chaises en formation concert).

Le simulateur ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²)

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail.



XII. Les têtes intelligentes se protègent

Crash test casque cycliste – Démonstration de l'effet protecteur du casque cycliste

Chaque année en Suisse, quelque 26 000 cyclistes ont un accident de la circulation routière ou chutent de leur vélo. Environ 800 d'entre eux subissent des blessures graves à la tête, dont des fractures du crâne et/ou des lésions cérébrales qui causent des dommages irréparables. 20 à 40 cyclistes accidentés succombent à leurs blessures. Le casque cycliste offre une protection optimale contre ce type de blessures. Le crash test le démontre de manière impressionnante et convaincante. La démonstration inclut également les points auxquels il faut faire attention lors de l'achat d'un casque, comment le régler et le porter, car seul un casque porté correctement peut offrir la protection espérée.

Le crash test est un instrument de mesure électronique hautement sensible permettant de simuler une chute sur la tête et ses conséquences. Une tête en bois non protégée est frappée avec un marteau en caoutchouc. L'impact est exprimé en kN (kilo-Newton; 1 kN = environ 102 kg). Une échelle allant de 1 à 10 kN indique la blessure résultant du choc. A partir de 8 kN (800 kg), il y a risque de fracture du crâne et de lésions cérébrales.

Le second essai consiste à donner un nouveau coup de marteau, si possible avec la même intensité mais, cette fois, la tête en bois est casquée. Elle subit donc un impact nettement moindre (30 à 50% environ de l'intensité du premier coup). L'échelle indique des blessures bien moins graves, voire bénignes.

Cette présentation peut être combinée avec les thèmes «Sport: tous gagnants avec la sécurité», «Un faux pas, et c'est la chute!», «Boire ou conduire, il faut choisir» et «Vive les vacances! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion» sans frais supplémentaires. Prévoyez un espace additionnel d'environ 1,5 m².



XIII. Les jeunes en formation sont notre avenir !

1. Présentation

La jeunesse d'aujourd'hui façonne l'avenir de demain, et sa sécurité nous tient particulièrement à cœur. Le fait est que les apprentis en entreprises ont moins accès aux offres de prévention que les gymnasiens ou les universitaires.

Le BPA offre désormais aux entreprises, écoles professionnelles et centres de formation des ateliers de prévention sur le thème de la prévention des accidents non professionnels. Les trois modules suivants sont faciles à intégrer dans le programme de formation existant, et peuvent être choisis et combinés librement.

Module A: outil d'animation sur le thème de la circulation routière

À travers les vidéos interactives «À toi de décider», les jeunes sont amenés à prendre des décisions virtuelles qui pourraient avoir de graves conséquences pour les personnages dans le film. Cet atelier de prévention a pour objectif de sensibiliser les jeunes au sujet de la pression du groupe et des risques que cela implique. Les vidéos servent de base de réflexion et d'échange.

Module B: vélo/VTT et crash test du casque

Démonstration de l'effet protecteur du casque cycliste

Module C: simulateur de voiture avec deux thèmes à choix

- Distraction
- Alcool et substances illicites

Zusatzelemente

Fiches d'information sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour l'offre pour les jeunes en formation

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 15 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Déroulement

Tous les modules sont animés par un spécialiste du BPA. Duréé: 50 à 60 minutes par module, nombre de participants : 15 personnes au maximum.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

3. Liste de tarifs pour l'offre pour les jeunes en formation

Tarif pour les entreprises	Module A par jour	Module B/C 1 jour	Moduel B/C 2 jours	Module B/C 4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	-	CHF 450.-	CHF 450.-	CHF 450.-
Tarif pour la prise en charge par un animateur du BPA (par jour)	CHF 800.-	CHF 800.-	CHF 1600.-	CHF 3200.-
Total	CHF 800.-	CHF 1250.-	CHF 2050.-	CHF 3650.-

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

XIV. Engins tendance: la mobilité électrique est-elle dangereuse?

1. Présentation

Skateboards, trottinettes, monocycles électriques et autres engins électriques roulent quasiment tout seuls grâce à leur moteur, et ont ainsi le vent en poupe. Où sont-ils autorisés à circuler? Tous les engins électriques ne sont pas admis dans la circulation. En outre, bien que la conduite semble très facile, une chute est plus vite arrivée qu'on ne le pense. De nombreux engins à propulsion électrique sont rapides et nécessitent un bon sens de l'équilibre. Il est donc primordial de se protéger et de se rendre visible dans la circulation.

Les participants apprennent, à l'aide d'exemples, qui est autorisé à rouler avec ces différents engins et où.

Le matériel d'information et de démonstration complémentaire confère un cadre intéressant et informatif à la campagne ANP dans votre entreprise. La présentation thématique est associée à un concours portant sur ce sujet. Les prix mis en jeu sont apportés par le BPA.

Éléments complémentaires

- Différents engins tendance
- Fiches d'information sur la prévention des accidents

Veuillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour «Engins tendance: la mobilité électrique est-elle dangereuse?»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 15 à 20 personnes (chaises en formation concert).

Cet atelier ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

16-20 m²

Déroulement

Les participants seront guidés par un(e) collaborateur/trice du BPA. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

XV. Boire ou conduire, il faut choisir

1. Présentation

L'alcool au volant n'est pas une peccadille. La consommation d'alcool est à l'origine de quelque 10% des accidents de la route graves, sans compter un nombre important de cas non recensés. Un sujet qui concerne donc pour le moins tous ceux qui, dans la circulation routière, ne roulent pas toujours avec une concentration d'alcool dans l'air expiré de 0,0 mg/l (ou 0 ‰).

Quelle alcoolémie résulte de la consommation de différentes boissons? Comment et dans quel laps de temps l'alcoolémie monte-t-elle et redescend-elle? Quels sont, en fonction du taux d'alcool, les effets sur la conduite? Quelle influence le poids exerce-t-il? En 50 minutes environ, l'exposé du BPA «Boire ou conduire, il faut choisir» répond à ces questions et à bien d'autres, tout en donnant de précieux conseils.

Notre matériel d'exposition et d'information offre un cadre intéressant et instructif à la campagne ANP de votre entreprise.

Un concours avec un tirage au sort fait partie de la présentation thématique. Les prix à gagner sont offerts par le BPA. De plus, tous les visiteurs reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité.

Panneaux thématiques

- Un panneau photo, sujet regard tunnel l 320 x h 240 x p 60 cm
- Une image à dérouler sur l'augmentation et la diminution de l'alcoolémie l 85 x h 200 cm



Éléments complémentaires

- Lunettes alcool
- Trois verres (à bière, vin et spiritueux) surdimensionnés avec indication de la teneur en alcool
- Parcours alcool avec exercices d'adresse
- Affiches, brochures sur la prévention des accidents

Veillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.

2. Recommandations organisationnelles pour «Boire ou conduire, il faut choisir»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Boire ou conduire, il faut choisir» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Au minimum 450 à 600 cm x 150 cm (environ 10 à 12 m²)

Déroulement

Le thème est présenté par un(e) conférencier/ère du BPA. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

XVI. Priorité et autres règles de la circulation routière

1. Présentation

La circulation est de plus en plus dense et complexe. De nouveaux modèles de trafic tels que les zones 30 ou les zones de rencontre sont de plus en plus fréquents de nos jours. Qu'en est-il de la priorité?

Le non-respect des règles de priorité constitue une des causes principales des accidents de la circulation. Les participants doivent définir l'ordre correct des priorités pour les cinq situations de trafic représentées dans des boîtes en plexiglas. Chaque situation fait ensuite l'objet d'une discussion, durant laquelle les aspects juridiques sont également abordés.

Les questions des limites de vitesse, d'amendes et de retraits de permis sont abordées en groupe. Un jeu de questions-réponses incite les participants à réfléchir au comportement correct à adopter dans la circulation routière.

Cette présentation thématique, complétée par une présentation Powerpoint et un tableau de conférence, comporte également un concours. Le BPA apporte les prix à gagner. De plus, tous les visiteurs reçoivent un petit cadeau utile à leur sécurité personnelle.

Éléments complémentaires

- Cinq boîtes en plexiglas représentant des situations de trafic
- Brochures d'information

Veillez prendre connaissance de nos recommandations concernant l'organisation.



2. Recommandations organisationnelles pour «Priorité et autres règles de la circulation routière»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).

Le thème «Priorité et autres règles de la circulation routière» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Les cinq boîtes en plexiglas d'1 m² chacune sont posées sur des pieds ou peuvent être placées sur des tables.

Déroulement

Le thème est présenté par un(e) conférencier/ère du BPA. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

XVII. Maquette de démonstration de roulis

Module complémentaire aux ateliers de prévention

Une remorque mal chargée provoque souvent un dangereux roulis et accroît le risque d'accident. Pour rouler en toute sécurité avec une remorque, il est crucial de la charger correctement. Une mauvaise répartition du poids modifie la dynamique de conduite et peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule, deux risques qu'illustre de manière saisissante la maquette de démonstration de roulis. Celle-ci permet également de montrer les dangers d'une surcharge.

La maquette de démonstration de roulis constitue un module complémentaire idéal aux ateliers de prévention «Priorité et autres règles de la circulation routière» ou «Vive les vacances! Comment voyager en toute sécurité en voiture, à pied ou en avion». Si la maquette est réservée dans le cadre d'un atelier de prévention, la prestation n'entraînera pas de frais supplémentaires.

La maquette de démonstration (L 145 cm x P 60 cm x h 50 cm) peut être installée sur le sol ou sur une table.



XVIII. Sécurité grâce à la visibilité

1. Présentation

Chaque année, et particulièrement en automne et en hiver, de nombreux piétons, cyclistes ou ani-maux sont heurtés par des voitures ou des motos, car, dans l'obscurité, les conducteurs ne les voient que trop tard ou pas du tout. Les éléments réfléchissant la lumière, aussi petits soient-ils, sont visibles dans les feux de croisement à une distance de 140 m. Dans ce domaine, nous pouvons donc très facilement contribuer à notre propre sécurité.

L'objectif du stand d'information est de montrer l'importance d'être visible à pied ou à vélo: Dans une tente sombre, des mannequins sont présentés vêtus de trois manières différentes: avec des vêtements sombres, des vêtements clairs puis portant des éléments réfléchissants. L'importance de la tenue adaptée est révélée par l'éclairage, imitant les phares d'un véhicule.

Cette présentation, avant tout appropriée à l'automne et à l'hiver, peut être combinée aux thèmes «Sport: tous gagnants avec la sécurité», «Un faux pas, et c'est la chute», «Boire ou conduire, il faut choisir» et «Vive les vacances!» sans frais supplémentaires.

Espace requis pour le matériel d'exposition

16 m²

Éléments complémentaires

- Brochures sur la prévention des accidents



XIX. Remorque ceinture de sécurité

1. Présentation

Dans la remorque ceinture de sécurité du BPA, deux personnes assises dans des sièges de voitures et attachées viennent heurter un butoir à une vitesse de 7 et 11 km/h sans être freinées. Elles peuvent ainsi se faire une idée des conséquences d'un choc à des vitesses bien plus élevées.

Cette présentation thématique du BPA se distingue des autres programmes, surtout par le fait que les participants apprennent par l'expérience et la pratique grâce au module.

2. Recommandations organisationnelles pour la remorque ceinture de sécurité

Conditions extérieures

Caractéristiques de la remorque ceinture de sécurité:

l 200 cm x h 230 cm x p 600 cm / 2 x 100 cm, poids: 1300 kg

Le module nécessite une prise 230 V et doit par ailleurs être sécurisé par 16 A.

Le module peut, si nécessaire, être installé à l'extérieur, mais impérativement à l'abri du mauvais temps.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.



XX. Tarifs et contact

Liste de tarifs

Coûts: exemples (CHF; ces coûts ne comprennent pas «La maison sûre»)	1 jour	2 jours	4 jours
	Entreprises	Entreprises	Entreprises
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	450	450	450
Tarif pour la prise en charge par un animateur du BPA (par jour)	800	1600	3200
Total	1250	2050	3650

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

Coûts pour «La maison sûre»	1 jour	2 jours	4 jours
	Entreprises	Entreprises	Entreprises
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	800	800	800
Tarif pour la prise en charge par un animateur du BPA (par jour)	800	1600	3200
Total	1600	2400	4000

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

Contact

BPA

Tiziana Iseppi, Conseillère Entreprises

Tél. +41 31 390 22 66

t.iseppi@bpa.ch

bpa.ch/ateliers-de-prevention



Le BPA s'engage pour votre sécurité.

Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.